
DE GARE EN GARE

Vins et patrimoine à vélo

Roadbook

Départ de l'arrière de la gare SNCB de Namur, boulevard du Nord, partez à gauche dos à la gare, traversez le Bd du Nord.

Prenez la 1^e rue à droite, rue Denis-Georges Bayar. Poursuivez à gauche dans la rue Denis-Georges Bayar. Bifurquez à droite rue Asty-Moulin. Au n° 60 (école d'enseignement secondaire Asty Moulin), tournez à droite. Virez à gauche Rue des Fours à Chaux. Longez les 3 hauts immeubles de la cité. A la fin de la rue, virez légèrement à droite. Prenez à gauche Rue des Fours à Chaux. Traversez la rue des Fours à Chaux, en face l'entrée des **anciennes carrières d'Asty-Moulin**. Empruntez le sentier qui monte.

Après être entré sur le site, restez sur le sentier de gauche au 1^{er} Y.

Au 2^{ème} carrefour en Y, vous avez deux possibilités :

Soit vous restez sur le sentier de gauche jusqu'à la sortie du site après 390 m.

Soit vous virez à droite pour emprunter le sentier sur les falaises. Celui-ci longe la paroi rocheuse en hauteur et offre un point de vue sur Namur. Ensuite après 490m, le sentier redescend et rejoint le sentier du bas.

Les deux options se terminent par un escalier débouchant sur un Ravel, une piste cyclable et piétonne.

Engagez-vous sur le Ravel macadamisé vers la droite et restez-y environ 900m.

A hauteur de la maison n°201 de la N934 Chaussée de Perwez, un petit sentier traversant un massif boisé file sur la droite à angle droit du Ravel. Suivez ce sentier sur +- 700 m.

Au début, il longe une des anciennes carrières, à peine visible à cause de la végétation. Le sentier tourne vers la droite, puis vers la gauche pour sortir en lisière de bois. Au T au bord de la prairie, continuez vers la gauche sur 170 m. Le sentier devient la rue Haut de Bomel, passer à côté de l'église chrétienne adventiste sur votre droite et rejoignez le Ravel quelques m plus bas.

A cet endroit, quittez le Ravel et longez la chaussée de Perwez vers la droite sur 300 m. Attention, il n'y a pas de trottoir. Longez la chaussée sur le côté gauche.

A hauteur de la maison n° 333, virez à droite sur le **sentier de Frizet** (en traversant prudemment la chaussée si vous étiez sur le côté gauche). Ce dernier n'est pas uniquement réservé pour les piétons.

Suivez ce sentier dans **le vallon du ruisseau de Frizet sur 1 km**. Le sentier est de plus en plus encaissé. S'il est boisé au début, quelques rares habitations y apparaîtront dont une maison de type ferme au n° 111.

Le sentier Frizet devient rue Frizet. Continuez tout droit sur la rue de Frizet. La rue est étroite et n'a pas de trottoir.

Passez à côté de **ruines d'église**. La rue devient très étroite. Au n° 62, cette maison est **l'ancien presbytère** datant du XVIIIème siècle.

Après le n° 58, il reste une dernière maison de la rue (en ruines), empruntez le petit sentier de terre qui vire vers la gauche. Il suit le ruisseau du Frizet. Ce petit sentier serpente entre lisière d'un bois et des prairies.

Après 360 m, il y a une bifurcation dans la prairie, prenez le sentier de droite sur 60 m. Ce sentier traverse le Ravel. Reprenez le sentier tout de suite dans les champs.

Après 100 m, bifurquez à gauche sur un autre sentier à travers champs et jardins. A la fin du sentier, passez entre les maisons. Vous arrivez dans le village de Vedrin.

Tourner à droite rue Jean Matagne. Face à l'église tournez à gauche rue de la Sitrée.

Suivez la Rue de la Sitrée et continuez tout droit sur un sentier en terre et gravillon, il s'élargit plus loin.

Après environ 950 m en plein champs, vous arrivez à la Rue du Fort d'Emines.

Tout droit sur **530 m**, on contourne le **fort d'Emines** mais il est invisible depuis le chemin.

Suivez le sentier du Fort d'Emines et prenez à gauche jusqu'à la route N934.

Longez la N934 vers la droite. La route passe au-dessus de l'autoroute E42. Attention à la circulation !

Au Rond-point, tournez à gauche dans la Rue de Rhisnes. Prenez le chemin à gauche qui mène au **Château d'Emines** et admirez l'ensemble imposant.

Revenez sur vos pas et traversez Rue de Rhisnes vers la Place Serge Dauginet en face.

A l'extrémité de la place à droite de la maison en coin, empruntez le petit sentier vers la droite entre les prairies.

Tournez à gauche dans la Rue des Crolaux, elle monte légèrement. Au 2^e croisement, elle devient Rue de la Laderie. Continuez tout droit.

Au carrefour en X, continuez tout droit le long de la maison n° 6. La rue est d'abord bordée d'arbres à gauche et d'un champ à droite.

Suivez cette route, au bout, sur votre gauche vous verrez une ferme paquebot. Tournez à droite, Rue de Trehet, longer le parc du **château de Villers-lez-Heest**. Après 440m la vue s'ouvre sur l'arrière du château et ses dépendances, puis sur le devant du château.

Prenez à droite sur la Rue de Namur (N934), 55 m plus loin démarre le chemin d'accès magistral vers le Château de Villers-Lez-Heest entre deux rangées de hêtres. Continuez sur la rue de Namur. Passez un premier X et continuez encore sur la rue de Namur jusqu'au 2^e X.

Prenez à droite Place de Villers. Après la place bordée de tilleuls, continuez vers la gauche Rue des Laderies. Longez les champs jusqu'au carrefour. Continuez tout droit en face Rue des Laderies en traversant le carrefour, croisé précédemment.

On quitte ici le village de Villers-Lez-Heest. Prenez à droite Rue du Hazoir.

Tournez à gauche dans la rue Trieux des Frênes.

Face à la maison n° 5, prenez à droite rue Saint-Martin jusqu'au **château Saint-Martin**.

Avant d'arriver au château, dans l'angle de la rue Saint-Martin, là où la rue descend assez fort, observez l'élevage de cerfs et de biches dans la grande prairie sur la droite. On aura sans doute la chance d'en voir.

Continuez de descendre la rue Saint-Martin et traversez le ruisseau le Houyoux.

Au carrefour, traversez tout droit vers la Rue du Chenoy.

Sur la gauche, la rue longe les vignes du domaine du Chenoy. Les viticulteurs du domaine produisent des vins 100% wallons.

Ce n'est pas par hasard qu'une vigne pousse à cet endroit vu la déclivité et l'orientation du domaine qui surplombe la vallée de la Meuse.

Au bout de la rue du Chenoy sur la droite, un autre domaine viticole s'est implanté à cet endroit, c'est le domaine du Ry d'Argent.

Au **T**, prenez à droite sur la rue de la Distillerie.

Laissez la rue du Vieux Château en cul-de-sac sur la droite et continuez la rando sur la rue de la Distillerie jusqu'au château du même nom. Cette portion de rue est en pente et légèrement encaissée. Le château de la Distillerie est sur la gauche.

Continuez toujours tout droit ; la Rue de la Distillerie devient la Rue du Ruisseau Au **T** devant l'entrée principale du château, continuez sur la Rue du Ruisseau sur **110 m** puis tournez à droite dans la Rue du même nom, face à une grosse bâtisse en sous-bassement de grès et les murs en brique rouge.

Pour aller à la gare de Bovesse :

Au bout de la rue, tournez à droite dans la rue de Bovesse.

Un peu plus loin sur la gauche, à partir du n° 13, quelques exemplaires de maisons restaurées en grès, brique rouge et pierre bleue.

Au T, traversez la rue de Noly (N912) et dirigez-vous vers la gauche en direction de la gare SNCB de Bovesse pour clôturer cette randonnée, un panneau indique la direction de la gare, il reste **300 m** à parcourir.

Distance de la gare de Namur à la gare de Bovesse : 20 km.

Si on continue vers Ostin (suite du tracé venant de la Distillerie)

A l'épingle à cheveu, tournez à droite dans la Rue de la Distillerie, poursuivez sur la Rue du Moulin, bordée de maisons. Elle devient Rue du Moulin plus loin.

Après le n° 37, bifurquez à droite sur un chemin agricole. Ce chemin longe des champs sur 200 m pour aboutir à la Rue de Cannevaux. Continuez tout droit entre d'immenses champs de culture à 190 m d'altitude.

Traversez le carrefour et continuez tout droit dans la Rue de Cannevaux où se trouve une habitation sur le coin droit.

Tournez à gauche dans la Rue de Cannevaux. Bifurquez à droite dans la Rue de la Bruyère. Peu avant le X, sur la droite se trouve la **ferme de La Bruyère**.

Contournez la ferme de La Bruyère par la droite et continuez dans la Rue du Hazoir. Longez le mur du château. A gauche du mur, on trouve une potale sous un tilleul.

Au coin du chemin de remembrement Rue Pommelée vache se dresse un arbre isolé, un marronnier d'Inde. Empruntez ce chemin vers la gauche.

A la sortie du chemin, en face, de l'autre côté de la Chaussée de Namur, se dresse un **monument** en hommage à des résistants belges de la 2^e guerre mondiale. Tournez à droite sur la chaussée de Namur, marchez 20 m.

Tournez à gauche rue d'Ostin, bordées par 2 rangées de grands peupliers. Longez la propriété du château d'Ostin, caché depuis la rue. On peut seulement apercevoir l'entrée de la cour de l'exploitation agricole du château depuis la Rue d'Ostin le long de la E411.

Continuez le chemin entre grands champs agricoles et en parallèle à l'autoroute E411.

Traverser Rue de la Bruyère (prudence, chaussée fortement empruntée par les automobilistes) et continuez tout droit dans la rue de Matignée/ rue de Libut.

Itinéraire entre les champs hesbignons ; passez à côté de grands hangars d'élevage de volailles ; passez au-dessus de l'autoroute E411.

X à 4 bras. Toutes les rues sont nommées Libut. Continuez tout droit sur 1 km.

Au croisement suivant, continuez toujours tout droit. La rue devient rue du trieux et tourne vers la gauche un peu plus loin.

Au carrefour en T, prenez à droite rue des Trieux, on ne se lasse pas des imposantes fermes en carré !

Continuez tout droit en agglomération en ignorant les quelques rues à droite et à gauche de l'itinéraire.

Au Y, allez vers la droite sur la rue de la Maladrie puis continuez tout droit rue de la Siroperie.

Virez à gauche dans la rue encore nommée rue de la Siroperie

Tournez à gauche, observez une grosse ferme en carré sur votre gauche.

Arrivé à la Route de Perwez, prenez à droite.

Au Y, tournez à gauche dans la rue du **Gros chêne**, sur la gauche admirez la ferme château de Lienu et 80 m plus loin, à l'arrière de l'église s'impose un très vieux chêne.

Restez sur la rue du Gros Chêne (on sait maintenant pourquoi !).

A droite, après la ferme de la Natoye, empruntez la rue du Vieilahaut. Elle longera d'abord des champs et une éolienne. Après un tournant en angle droit, elle sera bordée d'habitations.

Au croisement avec la route de Perwez, prenez à droite et longez la route.

Juste après la petite église sur le coin gauche Rte de Perwez, tournez à gauche dans la Rue de la Croix Monet.

Quelques mètres plus loin sur la droite, une **ferme en carré**, dans un pur style hesbignon, a été restaurée et est devenue un restaurant étoilé au guide Michelin, **L'Air du temps**.

Au croisement, à la Chapelle N-D de Lourdes, tournez à gauche Rue Henri Tholomé.

Tournez à droite à hauteur du n°7.

Restez sur la droite et laissez sur votre gauche une placette arborée d'un marronnier.

Au croisement, allez à droite sur la rue de la Tombale.

Bifurquez à gauche sur un petit sentier en face de la maison n° 15. Ce petit sentier de 85 m traverse une parcelle boisée et le ruisseau d'Aische qui mène à la ferme et au château d'Aische-en-Refail.

Arrivé à la Route de Gembloux (N972), face à la très imposante ferme en carré datant des 17^e et 18^e siècles, allez vers la droite sur 100 m.

Dans le tournant de la route de Gembloux, traversez prudemment la route et arrêtez-vous au début d'un sentier dans un bosquet pour admirer l'impressionnante architecture du château.

Empruntez le petit sentier dans le vallon humide du ru d'Aische. Tout au long des 800 m, il y a des panneaux didactiques sur cet écosystème mis en valeur. Ignorez le sentier qui bifurque droite après 300 m.

A la sortie du sentier, tournez à gauche. Longez de nombreux champs agricoles.

Au croisement où se trouve la chapelle du calvaire, tournez à droite et suivez toujours cette route.

Au croisement en T, tournez à droite (rue du village) et restez sur cette rue principale sinueuse qui traverse le village de **Noville-sur-Mehaigne**. Il ne manque pas de magnifiques exemplaires de fermes. Là où les fermes sont des bateaux...

A hauteur du n° 48, tournez à droite dans la rue des Orneaux et suivez-la jusqu'au numéro 41. A cette hauteur, tournez à droite. La rue devient rue Louis Allaert un peu plus loin.

Après 90 m, laissez l'église sur la gauche et continuez tout droit dans la rue Louis Allaert.

Traverser la Ng1 et continuez tout droit dans la rue sous la Vaux. La rue traverse un quartier résidentiel.

Continuez tout droit, la rue sous la Vaux devient un sentier en terre.

Après une courte montée, bifurquez à gauche sur une piste cyclable asphaltée, c'est le Ravel de Namur à Hoegaarden (L142), dénommé « la croix de Hesbaye ».

Au carrefour de la piste cyclable et de la route de la Hesbaye (N624), continuez tout droit sur le Ravel.

Au carrefour suivant, dans les champs, deux options s'offrent à vous :

Option 1 : Quittez le Ravel à droite. Dépassez un 1^{er} X sans nom dans les champs. Au 2^e X formés par les rues de Ramillies et de la Fée, continuez tout droit. Le paysage ne varie pas, le dénivelé est quasi nul !

Option 2 : Quittez le Ravel à gauche et parcourez 2 km jusqu'au **Tumulus d'Hottomont**. C'est l'un des tumuli gallo-romains les plus imposants de Belgique. Revenez sur vos pas sur 2 km et continuez tout droit au X.

Lorsque la potale moderne sur la gauche du chemin est dépassée, la bifurcation suivante est 100 m plus loin. Quittez la chaussée Romaine et tournez à droite dans Bas Tige.

Prenez à gauche rue Bas Tige sur 50 m, puis continuez tout droit sur Place de Tavier. Une minuscule chapelle se trouve sur le coin gauche en guise de repère.

Vous arrivez à un rond-point. Sortez à la 1^{re} rue à droite rue Ernest Féron.

Au Y, continuez vers la droite rue Léon Hanozet.

Au Y suivant, continuez sur la branche droite, rue Léon Hanozet. Restez sur cette rue, sans bifurquer. Après les champs, la rue passe entre des habitations jusqu'à la rue Joseph Bouche.

Au croisement de la Rue Léon Hanozet et rue Joseph Bouche.

- Option 1 : tournez à droite au sentier, traversez la route de Ramillies (Ngg1) pour aller contempler le château d'Harlue (330 m A/R), au hameau de Harlue.
- Option 2 : tournez à gauche dans la Rue Joseph Bouché.

Continuez toujours tout droit, en laissant la route sur votre gauche.

Au croisement suivant, partez vers la gauche, c'est toujours la rue Joseph Bouché.

Au croisement en T, tournez à droite toujours sur la rue Joseph Bouché. Continuez toujours tout droit, la rue devient rue Adolphe Doneux. Passez à côté d'un magnifique ensemble de bâtiments qui abrite une société. On entre dans le village de Bolinne.

Face à la chapelle partez à droite rue Adolphe Doneux.

Tournez à gauche dans une rue son nom dos à la grosse maison blanche faisant le coin de la rue Adolphe Doneux et Rue du Ruau. Continuez sur ce chemin en béton entre les champs sur 1,5 km.

Au croisement avec la route de Wasseiges, prenez la 2^e à droite, c'est-à-dire la route de Wasseiges.

Tournez à gauche rue de la Vallée.

En point de repère, une ferme avec plusieurs bâtiments et une cour en carré se situe sur le côté droit juste après avoir bifurqué.

Tournez à droite rue de la Vallée. Tournez à droite rue de la Fontaine. Tournez à gauche rue de Montigny et suivez-la toujours tout droit sans vous occuper des sentiers sur les côtés. Vous arrivez à la majestueuse **ferme-château de Montigny**, entre Hanret et Seron.

Un peu plus loin que la ferme, un sentier file sur la gauche dans la prairie le long de la rue de Montigny, empruntez-le.

Prenez à gauche le chemin du Wez en gravier dans les champs. Sur le coin gauche se dresse un haut marronnier.

Tournez à droite sur un autre sentier en terre, sentier du Moulin. Allez tout droit entre les champs.

Continuez tout droit rue du Prés-des-Bœufs. Le chemin devient asphalté et passe le long de deux habitations.

Virez à droite rue des Arsys.

Continuez tout droit rue de Montigny, la rue est bordée d'habitations. Continuez sur cette route, elle va descendre progressivement. Dans le 1^{er} tournant, une jolie prairie équipée d'un banc invite à une pause. La rue traverse le ruisseau de Seron et remonte ensuite entre les habitations.

Traversez la rue du Pélaki et continuez tout droit rue de Montigny. Prenez à droite sur 40 m.

Prenez la branche de gauche rue Saint-Lambert. Longez l'entrée de l'église et la petite place verdurisée. Tournez à droite avenue de la Libération.

Traversez la rue d'Eghezée et rendez-vous en face sur l'avenue de la Libération.

Traversez le carrefour et dirigez-vous en face sur un chemin de terre à travers les champs. Le chemin est sans nom et passe entre 2 grosses maisons.

Continuez tout droit à travers champs, puis rue de Baugniet.

Bifurquez à gauche rue de Fontenelle dans les champs.

Prenez à gauche rue du Gros Maillet. Le sentier est un peu plus sinueux sur la fin et bordé de quelques rares habitations.

Arrivée au hameau de **Fernelmont**, en face de la ferme du même nom que le sentier.

Tournez à gauche rue Mahy. Bifurquez à droite Rue du Vicinal sur un chemin de terre.

Traversez Rue de la Victoire et continuez tout droit Rue du Vicinal.

Traversez la Rue Dachelet et la Rue Général Piron, poursuivez en face Rue du Vicinal.

Prenez à droite Rue des Combattants. A gauche s'ouvre l'allée majestueuse vers le **château de Fernelmont**.

Poursuivez la Rue des Combattants et tournez à droite Rue Jean Ier. Tournez à gauche Rue Albert Ier.

Obliquez à droite entre les maisons n° 51 et 47 sur un sentier en gravier, sentier Ferdinand Foncoux parfaitement rectiligne entre les champs.

Bifurquez à droite, le chemin devient plus étroit, descend légèrement et passe sur un petit pont. 40 m après celui-ci, virez à gauche.

On entre dans le zoning industriel de Fernelmont. Point d'étonnement, le sentier est très étroit et passe entre les entrepôts du zoning sur une bande de verdure de 800 m de long. Vous allez croiser deux rues asphaltées, la rue du Tronquoy et la rue du Trou du Sart. C'est une légère montée jusqu'au bout du zoning. Il faut passer entre deux grosses pierres qui marquent à chaque fois le début et la fin d'un tronçon. Le sentier sort d'une prairie pour rejoindre la Rue Georges Cosse. Tournez à gauche.

Au bout de la rue asphaltée G. Cosse, un sentier se prolonge dans la terre, il faut l'emprunter et le suivre, il est marqué par des ornières. Il part légèrement en oblique vers la droite dans les hautes herbes (selon la saison) pour rejoindre un autre sentier en gravier mieux marqué.

Bifurquez vers la droite. Impossible de se tromper, sans bifurquer on se retrouve face à l'autoroute E42, infranchissable à cet endroit. Le sentier en gravier passe à côté d'une éolienne et longe ensuite un bosquet. A la fin, il tourne vers la droite pour rejoindre une route.

Traversez la N942, dirigez-vous vers la gauche sur 30 m et empruntez à nouveau un sentier dans les champs vers la droite. La fin du sentier débouche sur la rue du Troux.

Tournez à droite rue du Troux, passez sous l'autoroute E42. La rue se nomme Rue de Tillier.

Tournez à gauche sur le chemin des sources.

Au Y, continuez tout droit vers le grand chemin communal. Au carrefour suivant, continuez encore tout droit.

Au Y suivant, prenez la branche de gauche vers la rue de Franc-Waret. Remontez cette rue. Bifurcation dans les champs à droite. Chemin de terre rectiligne. Tournez à gauche sur le Chemin Saint-Antoine entre les champs. Il débouche sur une petite aire de pique-nique.

Prenez la Rue de la Sauvenière, 1^{re} rue à droite en pente.

Bifurquez à gauche jusqu'au château de **Franc Waret** (300 m plus loin).

Revenez sur vos pas jusqu'au carrefour de la Rue de la Sauvenière. Continuez tout droit sur rue Haute-Fontaine, pour être la lisière de bois et de champs.

Continuez tout droit et ignorez les 2 sentiers qui viennent de droite et gauche.

Au Y dans les champs, continuez tout droit rue de Ferraire, le chemin en gravier devient un sentier en pavé et en pente. Il rejoint une route asphaltée près de l'église de Gelbressée.

Dans la descente assez raide après l'accès à l'église, virez à droite sur Rue de Ferraire.

Bifurquez à gauche dans la Rue Ernest Moëns.

Plus loin, traversez la Route de Hannut (N80) et la longer sur 35 m vers la droite.

Bifurquez dans la Rue de Gelbressée à gauche, elle monte progressivement. Continuez tout droit au croisement, le prolongement devient Grand Rue.

Dirigez-vous vers la droite pour jeter un coup d'œil sur l'ensemble architectural du château de Wartet, il vaut le détour. Reprenez la route qui descend, Rue aux Vallées. La pente de celle-ci va s'accroître pour atteindre 12 %.

A gauche, c'est l'entrée du camp d'entraînement des Para-commandos belges, le Quartier Wartet. Continuez de descendre la pente abrupte.

Continuez vers la gauche dans la Rue Notre Dame du Vivier. A bout de la rue, prenez la Rue du Roi Chevalier vers la gauche. La gare SNCB de Marche-les-Dames est à droite de la rue.